

Bruxelles, le 16 novembre 2004

Monsieur le Ministre Didier Reynders
Ministre des Finances
Rue de la Loi, 12
1000 BRUXELLES

Concerne : proposition de financement alternatif de la culture par une dispense de versement de la moitié du précompte professionnel dû sur les rémunérations : secteurs arts de la scène et audiovisuel.

Monsieur le Ministre,

Le 21 juin dernier, vous participiez à un séminaire initié par la Fondation Prométhéa et portant sur le Tax Shelter et les instruments d'investissement et de mécénat culturels.

À la fin de votre intervention et dans le cadre de celle-ci, j'ai eu l'occasion de vous soumettre mon interrogation sur la valorisation de nos artistes francophones et sur les méthodes à imaginer pour encourager les employeurs culturels à les engager.

Vous aviez alors suggéré qu'il était envisageable d'appliquer à notre secteur ce que vous aviez déjà réalisé pour la navigation maritime et la recherche scientifique ; à savoir : *une disposition qui organise une dispense de versement de la moitié du précompte professionnel dû sur les rémunérations*. Pour la recherche scientifique, vous parvenez ainsi à ristourner annuellement près de 30 millions d'EURO au secteur.

Soucieux de défendre le secteur culturel qui est en manque de moyens, nous sommes persuadés qu'un financement alternatif comme celui que vous avez évoqué aura des effets positifs sur l'emploi, la création ainsi que sur le contrôle des conditions de travail. La nouvelle loi sur le statut de l'artiste ne comprend aucun volet fiscal. Cette initiative valoriserait certainement notre communauté dont les talents ont parfois bien du mal à s'exprimer. Et comme vous le suggérez vous-même : l'image de la Belgique n'en sera que meilleure...

En espérant pouvoir un jour contribuer à l'élaboration de ce projet et dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pierre **DHERTE** (Association des comédiens)

Michel **BOERMANS** (Fédération des professionnels des arts de la scène)

Bernard **MARBAIX** (Union des Artistes du spectacle)

ASCO

Contact : Pierre DHERTE
Rue Isidore Verheyden, 10 - 1050 Bruxelles - Tél. et Fax: 00 32 2 5140943 -
Courriel: pierre@dherte.com - Web: <http://www.lafas.be/asco/index>